



Comité Social d'Administration Académique d'installation

Compte Rendu Commenté

Vendredi 6 janvier 2023

Introduction

Madame la Rectrice remercie les services pour l'organisation des élections.

Installation du CSA

Présentation des représentant-es : membres titulaires et suppléant-es du CSA A.

Déclarations liminaires des organisations syndicales

4 organisations syndicales ont lu une déclaration liminaire : CGT Éduc'ation, UNSA Éducation, Sud Éducation, FSU.

Déclaration Liminaire CGT [ICI](#)

Règlement Intérieur

Échanges autour du Règlement intérieur du CSA. Un groupe de travail avait eu lieu le mercredi 4 janvier qui avait déjà acté quelques propositions des organisations.

Vote du RI

Pour : 3 (UNSA/SGEN)

NPPPV : 7 (FSU/ FO/ CGT/ SUD)

Justification du refus de vote : ce RI ne correspond pas au décret ministériel et nous sommes en attente des décrets nationaux qui doivent finaliser les choses et se décliner au niveau des académies.

Questions diverses

- Demande d'un CSA en juin par les organisations syndicales et d'un calendrier global de l'ensemble des instances.
- **Voie professionnelle : Madame la Rectrice a souhaité parler de cette question pour, dit-elle, non pas atténuer la contestation des personnels sur la réforme de la voie professionnelle mais annoncer quelques mesures qui seront dans le prochain projet académique.**

Annonces de Madame la Rectrice :

Dans le contexte de bilan du projet académique et de préparation du prochain : Besoin d'avoir une élévation des compétences et des qualifications. Objectif : « **Pas tant l'insertion que l'élévation des ambitions** ». Constat : faible remplissage des BTS. Le vivier de bacheliers professionnels est faible dans la poursuite d'études. Nombre de jeunes de plus en plus important qui part en apprentissage, ce qui ne permet pas la poursuite d'études. Idée de travailler avec la Région, d'anticiper sur les métiers de demain tout en conservant le recours à l'apprentissage.

Cela est travaillé dans le futur projet académique en adéquation avec la Région, en adéquation avec la demi-journée découverte professionnelle à partir de la 5^{ième}. 11 collèges de l'académie seront à la rentrée 2023, dans l'expérimentation de la demi-journée découverte professionnelle pour ensuite poursuivre vers un modèle généralisable.

Intervention CGT : Une région pro apprentissage ce que la CGT dénonce depuis de nombreuses années. Accueille favorablement l'infléchissement de la politique académique en matière d'apprentissage mais attend de voir. La CGT a aussi des revendications sur des formations sur les métiers de demain, mais rejette l'idée d'adéquationnisme. Beaucoup de formations qui ne sont pas accessibles aux élèves du public car concurrence du privé, des MFR. Apprentissage discriminant.

Intervention FO : salue un GT dans le 44 initié par le DASEN sur les ULIS pro. Beaucoup d'élèves à besoins particuliers dans les CAP.

Madame la Rectrice rappelle qu'il ne s'agit pas de fermer les CAP mais insiste sur le fait que la non-poursuite d'études post bac interroge quand même. De très bons résultats scolaires mais les élèves s'arrêtent très vite.

Elle a évoqué travailler avec l'Université de Nantes pour avoir une meilleure ouverture sociale des études.

Budget pour les projets expérimentaux : 7,5 millions envisagés pour l'académie. C'est une projection de 150 millions/an au niveau national. Actuellement, la moitié des projets en collège sont sur le décrochage scolaire.

Madame la rectrice a évoqué également son intérêt pour développer, sur l'ensemble du territoire de l'académie (en particulier les zones rurales), l'accès à la culture.

Commentaires : la CGT Educ'action fait le constat depuis de nombreuses années de la trop faible insertion des bacheliers professionnels dans les études supérieures. Ce constat est évidemment à corréliser avec les réformes successives du Bac Pro 3 ans, de la transformation de la voie professionnelle. De plus, comment les annonces sur la réforme de la voie pro du Président Macron permettront davantage de poursuites d'étude : augmentation de 50% des PFMP, adéquationnisme territorial. C'est un peu contradictoire. Les mesures gouvernementales vont plutôt dans le sens de la continuité et le renforcement du tri social, qui associées à Parcours sup ne permettront que très peu de poursuites d'études.

Par ailleurs, quand Madame la Rectrice parle de métiers de demain, nous serons très prudents : entend-elle faire correspondre les formations aux besoins directs des entreprises locales et s'engager dans un processus d'adéquationnisme territorial ?

Elle maintient le fait que la demi-journée Découverte du métier en collège est nécessaire afin de mieux préparer les élèves à leurs poursuites d'étude en lycée. Pour la CGT Educ'action, nous voyons dans cette mesure le risque de trier dès la 5^{ième} entre ceux et celles qui iront dans la voie professionnelle et celles et ceux qui intégreront la voie générale

Les projets expérimentaux risquent aussi d'être des éléments de casse du cadre national.

- Accès à la Banque de données sociales

DRH : Rapport social unique sera accessible. C'est en cours d'élaboration. Pas d'échéance précise.

Puis échanges sur le bilan social en CSA.

➤ AESH

Sur le statut, Madame la Rectrice salue les contrats de 3 ans, les PIAL permettent un suivi plus proche du terrain mais « ce n'est pas toujours facile ». Mme la Rectrice rappelle que nous sommes partis de contrats aidés pour aller des contrats éducation nationale.

Les organisations syndicales rappellent les constats habituels : désorganisation des PIAL, affectations multiples interdegrés, statut, beaucoup d'élèves à accompagner, manque d'AESH pour couvrir l'ensemble des notifications, salaires, statut ...

Commentaires : sur les contrats éducation nationale, l'administration est justement en train d'externaliser à nouveau les contrats vers les collectivités... avec multi employeur sur le temps méridien. (Voir publication CGT [ICI](#))